



COMMUNIQUE DE PRESSE - le 10 juin 2009

Le Diplôme Français d'Ostéopathe de l'ESO, premier diplôme d'ostéopathe inscrit au RNCP

*Arrêté du 10 avril 2009 - Ministère de L'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi
Journal Officiel du 21 avril 2009*

Le Diplôme Français d'Ostéopathe (DFO) délivré par l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie de Paris - Marne La Vallée est le premier diplôme d'ostéopathe à être inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. La certification du DFO délivré par l'ESO est valable pour une durée de cinq ans renouvelable.

Depuis sa création en 1990, L'Ecole Supérieure d'Ostéopathie dispense un enseignement supérieur en 5 000 heures minimum sur 6 ans, réparties en 3 cycles de formation de type universitaire et aboutissant à un diplôme de niveau doctoral.

Bien que l'Etat ait fixé la durée réglementaire de la formation initiale à 3 années minimum, la durée, le contenu et l'organisation de l'enseignement dispensé par l'ESO représentent, pour la profession, une référence en matière de formation initiale à l'ostéopathie.

L'Ecole Supérieure d'Ostéopathie a été la première en France à solliciter la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale pour la légalité d'une formation initiale en ostéopathie (1990), à demander l'enregistrement de son activité auprès du Ministère de l'Education Nationale (1992), à formater son enseignement aux nouvelles normes définies par l'Union Européenne à Bologne (2001), à instituer un examen de sélection à l'issue d'une première année/préparatoire intégrée, à être certifiée aux normes internationales ISO 9001 pour la qualité de son enseignement, de son organisation et son management (2003).

Figurant parmi les premiers établissements d'enseignement de l'ostéopathie à être agréés, le 9 août 2007, par le Ministère de la Santé, elle est aujourd'hui la première à demander et à obtenir l'inscription de son diplôme d'ostéopathe au RNCP...

Roger CAPOROSSI, président fondateur de l'établissement, estime que la certification du Diplôme Français d'Ostéopathie "constitue, pour les étudiants, un gage de qualité et de fiabilité quant à l'enseignement dispensé à l'ESO." C'est également, de la part des pouvoirs publics, une marque supplémentaire de reconnaissance de cette discipline, en tant que profession de soins à part entière.

Engagée pour une formation en 6 ans et proposant, depuis 2005, deux années optionnelles supplémentaires (7ème & 8ème années d'études, correspondant au 3ème cycle d'études et de recherche), l'ESO a naturellement pour objectif de pouvoir délivrer, à terme, un diplôme certifié de niveau I.

A propos de l'ECOLE SUPERIEURE D'OSTEOPATHIE :

L'Ecole Supérieure d'Ostéopathie de Paris-Marne La Vallée est spécialisée dans la formation initiale en ostéopathie et propose à ses étudiants un cursus post bac de type universitaire en 6 ans. Etablissement privé fondé en 1990 par son actuel Président, Roger CAPOROSSI, l'ESO rassemble aujourd'hui un corps professoral de plus de 120 personnes, 850 étudiants (dont 6% sont étrangers et 12% sont des professionnels accueillis dans le cadre de la formation continue) et 20 cadres administratifs. Figurant parmi les établissements historiques en Europe, l'ESO coopère avec de nombreuses écoles d'ostéopathie et universités étrangères pour la formation des ostéopathes et des enseignants. Pour en savoir plus : www.eso-suposteo.fr

Contacts PRESSE:

TERRANUNA

Erica Rolin
Julie Zampa

Tel: 01 60 34 68 72 | 06 80 38 16 33 ericka.rolin@terranuna.com
Tel: 03 87 82 35 22 | 06 82 83 86 45 julie.zampa@terranuna.com